

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites :

CRIM2M - Profil enseignement

- **Concevoir et réaliser un travail de recherche de nature transdisciplinaire** (mémoire), mettant en œuvre une démarche scientifique et méthodologique rigoureuse, pour approfondir une question de recherche inédite relative aux usages du pénal et aux situations-problèmes qui intéressent la criminologie.
- Formuler une question de recherche complexe.
- Rendre compte de l'état des connaissances sur cette question.
- Construire et mettre en œuvre un dispositif méthodologique rigoureux et pertinent en vue d'y répondre.
- Concevoir et réaliser, le cas échéant, une recherche empirique quantitative et/ou qualitative, en mobilisant les outils d'analyse adéquats.
- Analyser et interpréter les résultats.
- Développer un esprit de synthèse et formuler des conclusions.
- Faire preuve, de manière générale, d'un recul critique tant sur son propre travail que sur les connaissances qui y sont mobilisées.
- **Communiquer, dialoguer, collaborer et tenir la fonction d'interface** avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée.
- Communiquer, à l'oral et à l'écrit sur des sujets complexes (des informations, des idées, des conclusions, des pistes d'actions concrètes, ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon claire, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa présentation au public visé et aux intentions poursuivies.
- D23.85399aes standards de

CRIM2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [90.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

○ Module psychologique

○ LCRIM2103	Criminologie psychologique et exercices pratiques	Jérôme Englebert	FR [q1] [45h+15h] [6 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2108	Criminologie et psychiatrie et exercices pratiques	Johan Kalonji Ditunga	FR [q2] [45h+15h] [6 Crédits] 🌐	X	

○ Module forensique

○ LCRIM2113	Médecine légale en criminologie	Grégory Schmit	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	
-------------	---------------------------------	----------------	-----------------------------	---	--

○ Module sociologique

○ LCRIM2104	Sociologie de la criminalité, de l'acte criminel et de la déviance et exercices pratiques	Fabienne Brion Vincent Francis	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2105	Sociologie de l'administration de la justice pénale	David Scheer	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2106	Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social	Réka Varga (supplée Fabienne Brion)	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	

○ Module juridique

○ LCRIM2107	Droit de la protection de la jeunesse	Thierry Moreau	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2109	Droit de l'exécution des peines ■	Thierry Moreau Olivia Nederlandt (supplée Marie-Aude Beernaert)	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2110	Droit de la fonction de police	Christian-Paul De Valkeneer	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	

○ Module méthodologique

○ LCRIM2101	Méthodologie qualitative en criminologie et exercices pratiques	David Scheer	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2111	Méthodologie quantitative en criminologie et exercices pratiques	Frédéric Vesentini	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2301	Entretien psychologique et social	Christophe Janssen	FR [q2] [15h+15h] [3 Crédits] 🌐	X	

Liste des finalités

La finalité spécialisée : interdisciplinaire en criminologie critique est dédiée aux étudiants de l'Université catholique de Lille qui viennent suivre des cours durant un quadrimestre à l'UCLouvain ainsi qu'aux étudiants de l'UCLouvain qui iront en séjour d'échanges à l'Université catholique de Lille.

- > Finalité spécialisée : criminologie de l'intervention [prog-2024-crim2m-lcrim210s]
- > Finalité approfondie [prog-2024-crim2m-lcrim230a]
- > Finalité spécialisée : interdisciplinaire en criminologie critique [prog-2024-crim2m-lcrim220s]

Finalité spécialisée : criminologie de l'intervention [30.0]

La finalité spécialisée envisage les problématiques effectives et actuelles de l'intervention en criminologie, avec le concours de professionnels de terrain intervenant dans la formation de criminologues et mobilisant leurs compétences dans un cadre concret. Elle vise à donner une spécialisation en intervention aux étudiants désireux de professer dans les secteurs de l'aide et de la protection de la jeunesse, de la police, de l'exécution des sanctions et des mesures pénales, de l'aide aux justiciables et du traitement de la délinquance. La finalité spécialisée prolonge le tronc commun par une formation interdisciplinaire composée de cours d'intégration criminologique. La compréhension de la criminalité et de la pénalité et le développement des compétences d'analyse et d'intervention seront éprouvées au travers de la réalisation d'un stage de 300 heures.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- ⊕⊖ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)9trand Renard

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

o Criminologie de l'intervention

Deux cours à choisir parmi :

⊗ LCRIM2302	Approches cliniques des situations de conflits et de crises ■	Christophe Janssen	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X
⊗ LCRIM2304	Ethique des pratiques criminologiques ■	Bertrand Renard	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐	X
⊗ LCRIM2307	Droit des victimes et victim.			

UCLouvain - Université catholique de Louvain

Bloc
annuel

1

Finalité approfondie [30.0]

La finalité approfondie vise à former les étudiants aux métiers de la recherche et de l'analyse dans les domaines de la criminologie psychologique ou sociologique et de la politique criminelle. La finalité approfondie prolonge le tronc commun par l'approfondissement de perspectives théoriques majeures, non pas dans une perspective encyclopédique mais en vue de mettre en lumière les relations entre options épistémologiques, théoriques et méthodologiques. Cette formation prépare aux métiers de la recherche mais également aux nombreux domaines professionnels qui nécessitent des compétences en termes d'élaboration, de suivi ou d'évaluation de projets.

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

o Perspectives théoriques en criminologie

Trois cours à choisir parmi :

⌘ LCRIM2501	Perspectives psychanalytiques en criminologie ■	Antoine Masson	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐		x
⌘ LCRIM2502	Perspectives critiques en criminologie clinique ■	Jérôme Englebert	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐		x
⌘ LCRIM2503	Perspectives foucaaldiennes en criminologie ■	Fabienne Brion	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐		x
⌘ LCRIM2504	Perspectives marxistes en criminologie ■	Fabienne Brion Marie-Sophie Devresse	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐		

Finalité spécialisée : interdisciplinaire en criminologie critique [30.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Cette finalité est dédiée aux étudiants de l'Université catholique de Lille qui viennent suivre des cours durant un quadrimestre à l'UCLouvain ainsi qu'aux étudiants de l'UCLouvain qui iront en séjour d'échanges à l'Université catholique de Lille.

Bloc
annuel



				Bloc annuel	
				1	2
✘ ECRIM5001	Radicalisations, identités et reconnaissance		FB [q2] [] [2 Crédits]	X	X
✘ ECRIM5002	Lutte contre les atteintes criminelles aux droits de l'Homme: consensus et efficience des instances internationales		FB [q2] [] [2 Crédits]	X	X
✘ ECRIM5011	Considérations criminologiques sur les différences culturelles		FB [q2] [] [2 Crédits]	X	X
✘ ECRIM5012	Grands courants en anthropologie		FB [q2] [] [2 Crédits]	X	X
✘ ECRIM5013	Crime et littérature		FB [q2] [] [2 Crédits]	X	X
✘ ECRIM5014	Art et Crime		FB [q2] [] [2 Crédits]	X	X
✘ ECRIM5015	Conscience sociale et conscience morale		FB [q2] [] [2 Crédits]	X	X
✘ ECRIM5016	Victimologie, psychotraumatisme et questions identitaires		FB [q2] [] [2 Crédits]	X	X
✘ ECRIM5021	Séminaire d'épistémologie en criminologie		FB [q2] [] [2 Crédits]	X	X
✘ ECRIM5022	Approche critique des sciences forensiques		FB [q2] [] [1 Crédits]	X	X
✘ ECRIM5023	Perspectives critiques en criminologie clinique		FB [q2] [] [2 Crédits]	X	X
✘ ECRIM5031					

PROGRAMMES PARTICULIERS

> [Master \[120\] en criminologie \[Double diplôme UCLouvain - uOttawa\]](#) [<https://uclouvain.be/prog-2024-crim2m-programme>]

Master [120] en criminologie [Double diplôme UCLouvain - uOttawa]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o **Tronc commun**⌘ **Double diplôme - programme pour les étudiants de l'uOttawa**

Ce programme détaille les cours de la première année du master en criminologie qui sera suivie à l'UCLouvain. Les étudiants de l'uOttawa suivront la deuxième année à l'uOttawa.

⌘ FCBIWS102

o **Module psychologique**

Deux cours obligatoires définis selon le parcours antérieur de l'étudiant

⌘ LECRI1508	Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique	Christophe Janssen	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X
⌘ LCRIM2103	Criminologie psychologique et exercices pratiques	Jérôme Englebert	FR [q1] [45h+15h] [6 Crédits] 🌐	X
⌘ LCRIM2108	Criminologie et psychiatrie et exercices pratiques	Johan Kalonji Ditunga	FR [q2] [45h+15h] [6 Crédits] 🌐	X

o **Module sociologique**o **Un cours au choix parmi**

⌘ LCRIM2105	Sociologie de l'administration de la justice pénale	David Scheer	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X
⌘ LCRIM2106	Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social	Réka Varga (supplée Fabienne Brion)	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X



○ LPOLS1234	Théories et concepts en sociologie	Marc Zune	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐
-------------	------------------------------------	-----------	-----------------------------

○ Un cours au choix*Un cours parmi les cours suivants*

⊗ LECRI1502	Introduction à la science forensique	Sonja Bitzer	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
⊗ LECRI1505	Approche criminologique de la marginalisation et de l'exclusion sociale	Chloé Branders	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐

⊗ Sciences administratives et gestion publique

○ LECRI1501	Histoire de la criminologie	Antoine Renglet	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ LECRI1502	Introduction à la science forensique	Sonja Bitzer	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐

Sonja Bitzer

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LANGL2423 "[English Communication Skills for Students in Criminology](#)" a comme prérequis LANGL1823

- LANGL1823

- LCRIM2104 - Sociologie de la criminalité, de l'acte criminel et de la déviance et exercices pratiques
- LCRIM2106 - Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social
- LCRIM2107 - Droit de la protection de la jeunesse
- LCRIM2108 - Criminologie et psychiatrie et exercices pratiques

LCRIM2307 "Droit des victimes et victimologie" a comme prérequis (LECRI1504 OU LECRI1504B) ET LECRI1508

- LECRI1504 - Eléments de droit pénal et de procédure pénale
- LECRI1504B - Eléments de procédure pénale (2e partie)
- LECRI1508 - Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique

LCRIM2308 "Approche interdisciplinaire de la sécurité"

CRIM2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2^e cycle universitaire
- > Diplômés de 2^e cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

Conditions d'accès spécifiques

Il faut apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#)).

La preuve de niveau B1 peut être apportée par :

- l'attestation de suivi de cours de langue de niveau requis dans le parcours académique antérieur de l'étudiant, attesté officiellement (diplôme et relevés de notes) ;
- une attestation officielle ou un certificat international reconnu par le jury d'admission : DELF-DALF / TCF / TEF.

Le diplôme doit être délivré par une institution académique reconnue par l'UNESCO ou reconnue par l'AUF (voir <https://www.whed.net/home.php> et https://www.auf.org/les_membres/nos-membres).

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Tout bachelier UCLouvain	Avec la Mineure en criminologie	Accès direct	S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Tout bachelier UCLouvain	Sans la Mineure en criminologie	Accès moyennant compléments de formation	Enseignements supplémentaires à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 15 crédits.
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Tout bachelier		Accès moyennant compléments de formation	Enseignements supplémentaires à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 15 crédits.
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Bachelor of Science in de criminologische wetenschappen		Accès direct	

			antérieurement : maximum 60 crédits.
Masters			
Tout titulaire d'un Master UCLouvain	Avec la Mineure en criminologie dans son programme de bachelier.	Accès direct	S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Tout titulaire d'un Master belge		Accès moyennant compléments de formation	Enseignements supplémentaires à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 15 crédits.
Tout titulaire d'un Master étranger		Accès sur dossier	Sous réserve d'acceptation du dossier (cfr accès sur dossier). Enseignements supplémentaires à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 60 crédits.

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Accès sur dossier. Sous réserve d'acceptation du dossier.

[Enseignements supplémentaires](#) à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 60 crédits.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les adultes souhaitant valoriser leur expérience professionnelle ou leurs acquis personnels dans le domaine de la criminologie (maisons de justice, police, prisons, prévention de la délinquance...) introduiront une demande d'admission auprès de la Commission d'admission de l'Ecole de criminologie, en soumettant un dossier VAE.

Les candidats doivent pouvoir justifier d'au moins 5 années utiles d'expérience personnelle et/ou professionnelle, en ce compris les années d'études supérieures réussies. Pour de plus amples informations, consultez le site <https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/vae.html>

Ils pourront accéder au master en criminologie moyennant l'ajout d'enseignements supplémentaires déterminés en fonction du parcours antérieur (maximum 60 crédits). Pour de plus amples informations, consultez le site <https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/mon-programme-de-cours.html>

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Admission des étudiants titulaires d'un diplôme non belge

1. Conditions de recevabilité d'une demande d'admission au Master en criminologie

Le dossier d'admission des étudiants ayant réussi une formation de premier cycle universitaire (minimum 3 ans) **en Europe** ne sera examiné par la commission d'admission de l'Ecole de criminologie que si l'étudiant a obtenu au moins 60% (ou 12/20) de moyenne pour l'ensemble des années universitaires réussies.

Le dossier d'admission des étudiants ayant réussi une formation de premier cycle universitaire (minimum 3 ans) **hors Europe** ne sera examiné par la commission d'admission de l'Ecole de criminologie que si l'étudiant a obtenu au moins 65% (ou 13/20) de moyenne pour l'ensemble des années universitaires réussies.

Ce critère de recevabilité est appliqué strictement.

2. Critères d'admissibilité

Niveau académique du candidat

Il n'y a pas de règle universelle à cause de la très grande diversité des parcours et des institutions d'origine. De façon générale, néanmoins, des cas de refus typiques sont des parcours d'étudiants significativement plus longs que la norme en premier ou deuxième cycles. Sont également typiquement refusés des profils présentant des insuffisances marquées dans des matières fondamentales pour le master en criminologie tels que le droit pénal, la sociologie, la psychologie clinique, la méthodologie.

Le jury décide de l'admissibilité des candidats sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et/ou des matières vues dans le domaine des sciences humaines et sociales.

PÉDAGOGIE

L'équipe d'enseignants est composée à la fois de chercheurs actifs et engagés dans leur domaine et de professionnels de terrain diversifiés, choisis au départ de leur expérience et de leur expertise dans le champ criminologique.

Premier bloc annuel du Master

- Formation pluridisciplinaire sociologique, psychologique, juridique ;
- Approche combinant l'exploration théorique et l'ouverture à la pratique de terrain ;
- Initiation, dès la première année, à la construction du mémoire de fin d'études ;
- Attention portée à l'acquisition de compétences méthodologiques ;
- Recours à une diversité de méthodes d'enseignement (cours magistraux, séminaires, travaux dirigés, cours à pédagogie active, usage actif de Moodle, etc.) ;
- Accent porté à l'apprentissage impliquant la participation active des étudiants, dans le cadre de séminaires ou de travaux dirigés ;
- Apprentissage des langues en relation directe avec la discipline, à l'aide de méthodes de pédagogie active.

Second bloc annuel du Master

